

AXE

PLANIFIER ET
METTRE EN ŒUVRE
LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

OBJECTIF

ORGANISER LA
MOBILITÉ
POUR TOUS

ACTION

Implanter
un pôle des
mobilités
pour
faciliter l'accès
aux transports

POURQUOI ?

Une offre inefficace de transports en commun :

- abondante mais peu coordonnée donc inefficace et illisible
- temps de parcours détériorés
- dépense publique très élevée au regard du service rendu
- bus de grande taille souvent inutile
- solutions de covoiturage inadaptées

ACTION

Planter
un pôle des
mobilités
pour
faciliter l'accès
aux transports

QUOI ?

Gare routière transformée en pôle
d'intermodalités : vélo, covoiturage, taxis, bus /
navettes, parking

POUR QUI ?

Pour tous, économies budgétaire et environnementale solidaires

COMMENT ? QUAND ?

- 1^{re} année : information renforcée + concertation + recherche de financement
- 2^e année : test d'un service de mobilités + étude d'aménagement du pôle (avec Assemblée citoyenne)
- 3^e et 4^e année : pérennisation du service de mobilités

POUR COMBIEN ?

- Rénovation / relocalisation de la gare routière en pôle des mobilités :
1 000 000 € dont au moins la moitié en co-financement
- Mi-temps service d'information au public (mutualisé avec l'Office de
tourisme) : 15 000 € / an

FORCALQUIER
en **commun**

la liste citoyenne